



AVIS sur les perspectives agricoles et alimentaires 2020-21 au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique régionale du DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)

« Des perspectives de production moyennes à bonnes pour les cultures vivrières et les pâturages avec des accès limités aux ressources pastorales dans les zones en insécurité »

La réunion du PREGEC du mois de septembre a permis de réaliser une évaluation à mi-parcours de la campagne agricole et un suivi des actions menées depuis mars.

La rencontre était organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et ses partenaires.

Réunis par visioconférence le 24 septembre 2020, les membres du dispositif régional de prévention et de gestion des crises (PREGEC) ont examiné le déroulement de la campagne agropastorale en cours et se sont prononcés sur les perspectives agricoles et alimentaires.

1. La campagne agropastorale 2020-21

en cours se déroule dans un contexte de pandémie de Covid-19, qui a touché tous les pays. Les gouvernements et leurs partenaires ont, dès le mois de mars 2020, mené des interventions en faveur des populations en insécurité alimentaire et qui sont en grande partie affectées par les effets des crises sécuritaires (personnes déplacées internes) et sanitaires. Ces interventions portent pour l'essentiel sur les transferts sociaux, les distributions ou les subventions de prix des denrées alimentaires. Les soutiens aux activités agropastorales concernent notamment la mise à disposition d'intrants (semences, engrais, pesticides, vaccins), de services de mécanisation agricole et autres équipements agricoles.

2. Le régime pluviométrique

observé depuis le début de la saison a été, dans l'ensemble, favorable à l'installation et au développement des cultures et de la végétation naturelle. Toutefois, les importantes précipitations enregistrées ont occasionné des inondations qui ont provoqué d'importants dégâts matériels et de biens (champs et cheptel) ainsi que des pertes en vies humaines au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Nigéria, au Sénégal et au Tchad.

3. Sur le plan hydrologique,

les écoulements des cours d'eau dans les grands bassins fluviaux ont été très supérieurs à la normale hydrologique (1981-2010) du fait des importantes précipitations enregistrées. Par exemple, sur le fleuve Niger, la station

de Niamey a atteint des niveaux d'eau jamais observés depuis sa création. Ainsi, les débordements de cours d'eau qui en découlent ont occasionné le déplacement de milliers de personnes, notamment au Sénégal, au Niger et au Bénin.

4. Sur le plan agricole,

le développement des cultures est globalement satisfaisant en raison des bonnes conditions agrométéorologiques ayant prévalu depuis le début de la saison. Ainsi, les rendements attendus des cultures pluviales seraient en grande partie supérieurs aux valeurs médianes des 5 dernières années. D'ores et déjà, les premières récoltes de maïs, d'arachide, de voandzou et d'igname frais venant des zones soudaniennes sont mises sur le marché en plus de celles issues de la grande saison humide dans les zones côtières des pays du golfe de Guinée.

5. Sur le plan phytosanitaire,

la situation est relativement calme et sous contrôle pour tous les ravageurs. Toutefois, les risques d'attaques des oiseaux granivores sont à craindre sur les récoltes de céréales, notamment au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et au Tchad. La chenille légionnaire d'automne poursuit son établissement dans la région bien que les dégâts restent relativement faibles dans la plupart des pays. Quant à la situation du criquet pèlerin, le risque d'intrusion d'essaims en provenance de l'Afrique de l'Est s'est amoindri en raison des actions préventives mises en œuvre par les États et leurs partenaires →

dans le cadre de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin en région occidentale (CLCPRO). Toutefois, la veille, la vigilance et surtout le maintien des interventions en cours s'imposent car, avec les bonnes pluies enregistrées au cours de la saison, les conditions écologiques seraient favorables au développement du criquet pèlerin dans ses zones de reproduction au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad.

6. Au regard de la physionomie de la campagne, sur la base des hypothèses établies, **les productions attendues** se situeraient entre 72 et 77 millions de tonnes pour les céréales, 187 et 194 millions de tonnes pour les racines et tubercules, 27 et 33 millions de tonnes pour les cultures de rente. En comparaison à celles observées l'année passée à la même période et à la moyenne des 5 dernières années, les productions agricoles attendues de cette campagne sont meilleures. Cette situation favorable est due non seulement aux bonnes conditions pluviométriques, mais aussi aux mesures de soutien des gouvernements, notamment en termes d'approvisionnement en intrants. Toutefois, de faibles productions pourraient être enregistrées dans les zones de conflits au centre du Mali, dans les zones du Liptako-Gourma et du bassin du lac Tchad, en raison de la faiblesse des superficies emblavées due aux départs des populations locales.

7. **Sur le plan pastoral**, les conditions de croissance de la végétation sont favorables à une bonne production fourragère. Toutefois, l'accès à certains pâturages demeure difficile en raison de l'insécurité persistante au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Nigéria et au Tchad. Cette situation pourrait affecter les moyens d'existence des ménages dans les zones concernées, engendrer de fortes concentrations d'animaux dans certaines aires de pâturage et occasionner des conflits.

8. Dans l'ensemble, **les marchés agricoles** ont repris leur fonctionnement normal depuis l'allègement fin mai des mesures prises pour faire face à la pandémie de Covid-19. Toutefois, les impacts de ces mesures engagées pour lutter contre la pandémie, ajoutés à la baisse de l'offre alimentaire en période de soudure et à l'inflation persistante dans plusieurs pays, ont engendré une forte hausse des prix des denrées de base, comparativement à la moyenne quinquennale pour la même période. Cette hausse de prix concerne particulièrement les pays du bassin est (supérieur à 20 %) et du bassin ouest (10 %), exceptés le Cabo Verde, la Guinée-Bissau et la Mauritanie. Dans le bassin central, les prix sont proches de leurs valeurs habituelles de la période, même si l'on note une tendance à la hausse.

9. **Sur les marchés de bétail**, les prix des bovins et des petits ruminants sont en baisse comparés à la moyenne quinquennale surtout au Mali, au Niger et au Tchad. Ils demeurent toutefois en hausse au Bénin et en Guinée.

10. En dépit des bonnes perspectives de productions agricoles annoncées, la collusion des crises sécuritaires et sanitaires continue de fragiliser les moyens d'existence des ménages et leur sécurité alimentaire, notamment ceux vivant dans les zones de conflits du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Nigéria et du Tchad. Les mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19 ont sérieusement impacté les sources de revenus et les moyens d'existence des populations rurales et urbaines, limitant fortement leur accès à une alimentation convenable. De même, la situation nutritionnelle s'est aussi dégradée sous l'effet combiné des maladies (paludismes, diarrhées) et d'un faible accès aux centres de prise en charge. Face à cette situation, les États, avec l'appui de leurs partenaires, s'investissent dans l'assistance alimentaire et la protection sociale en faveur des personnes les plus vulnérables, avec de grandes difficultés de mobilisation des financements nécessaires.

11. Les participants de la concertation du PREGEC ont formulé les recommandations suivantes :

À l'endroit des États :

- Répondre à l'urgence des inondations à travers des mesures idoines visant à désensabler les cours d'eau et protéger leurs berges afin de sécuriser les populations riveraines et pour évacuer les eaux de pluie dans les centres urbains ;
- Maintenir et renforcer la veille sur le criquet pèlerin ;
- Renforcer les dispositifs d'évaluation des productions agricoles et de la biomasse fourragères, y compris les évaluations spécifiques des impacts des inondations ;
- S'investir dans les évaluations de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment les impacts des crises superposées sécuritaire, sanitaire et climatique (inondations) ;
- Anticiper la programmation des campagnes de transhumance transfrontalière dans les pays sahéliens et les pays côtiers, y compris le renforcement des mécanismes de dialogue ainsi que les actions d'assistance dans les zones pastorales sous forte pression.

À l'endroit de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS :

- Prendre les dispositions idoines pour accompagner les dispositifs nationaux, aussi bien dans les évaluations des récoltes que dans les analyses avec le Cadre harmonisé dans ce contexte particulier de restriction de la mobilité ;
- Maintenir la veille régionale sur le criquet pèlerin en collaboration avec les pays et les institutions spécialisées.

À l'endroit des partenaires :

- Soutenir les efforts des pays et des organisations intergouvernementales de la région dans la veille régionale sur le criquet pèlerin.
- Soutenir les efforts des pays dans la gestion des inondations.

PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS



LEADERS POLITIQUES ET ANIMATEURS TECHNIQUES DU RPCA

